

| | |
|---------------------------------|--|
| Rencontre | 14e RDV des OBV |
| Date | 25 octobre 2013 |
| Endroit | Hôtel le Montagnais, Ville Saguenay, Salle Réserve Centre |
| Administrateurs présents | Daniel Desgagné, président Jean-Paul Raïche, 1er vice-président Sébastien Duchesne, 2e vice-président Caroline Brodeur, secrétaire-trésorière Aline Gagnon, administratrice Denise Cloutier, administratrice Marc Fafard, administrateur Sylvain Michon, administrateur Ambroise Lycke, administrateur |
| Personnes ressources | Marie-Claude Leclerc, directrice générale Antoine Verville, directeur général adjoint Marie-Hélène Gendron, chargée de projets Opération Bleu Vert Caroline Gagné, chargée des communications Catherine Ferland-Blanchet, chargée de projets et des services Youness Elhariri, stagiaire en environnement Vanessa Paradis, agente de projets Opération Bleu Vert Guillaume Bourget, chargé de projets PDE |

1. Présentation Aller retour.

Se référer à la présentation d'Aller retour. Voir aussi les recommandations sur la page web du programme : http://robvq.qc.ca/allier_retour

2. Présentation de Nancy Blanchette, MDDEFP : Processus d'analyse et d'approbation des plans directeurs de l'eau. Réflexions sur la démarche d'encadrement de l'élaboration des PDE

PREMIÈRE PARTIE : PROCESSUS D'ANALYSE ET D'APPROBATION DES PDE

- Il fut demandé si au niveau des analystes, il y avait des balises pour avoir des gens déjà impliqués dans le processus.
- Il fut répondu par Madame Blanchette que ça dépendait des régions (les 2 situations existent). Nathalie Arpin essaie de s'assurer que les chargés de bassin soient au courant de

ce qui se passe. On les incite aussi à vous appeler et même chose pour vous, si vous ne savez pas de qui il s'agit, appelez-nous.

- Il fut demandé où en était rendue la faune suite aux changements ministériels.
- Il fut répondu que lors de la mise en place du processus, la faune était encore au MRN. Désormais ils sont vraiment intégrés, mais ils ne sont pas encore déménagés en région. Les PDE sont toujours au MRN. Il y a un responsable régional qui envoie le PDE au bon endroit pour chaque secteur (forêts, mines, etc.)
- Il fut demandé concernant les délais, s'il était normal qu'un OBV attende 3 mois les commentaires du ministère du Tourisme.
- Il fut répondu que les OBV allaient recevoir une lettre qui dira s'ils sont en accords ou non. Des rappels sont faits par le SGIE.
- Il fut souligné qu'un bon travail avait été fait, que les commentaires sont plus pertinents. Concernant les premières nations : pourquoi est-ce le MDDEFP qui nous répond ?
- Il fut répondu qu'il y avait une entente entre le SAA et le MDDEFP. Le SAA lit les PDE et est impliqué, mais la coordination est au MDDEFP.
- Dans le même sens, on aimerait bien que les modifications demandées soient négociées État/premières nations.
- Il fut demandé pourquoi il était nécessaire de fournir une copie papier du PDE au ministère.
- Il fut répondu qu'ils en avaient discuté, mais que la décision est restée la même pour le moment. Le SGIE se fait aussi souvent demander des copies papier.
- Il fut demandé, de la part d'un OBV qui a reçu tous les commentaires à quel point l'ajout d'un objectif issu d'un commentaire doit être considéré vu qu'il n'a pas été élaboré en concertation.
- Il fut répondu que si l'OBV était trop inconfortable, il n'avait pas à l'intégrer. Par contre, si la table de concertation est avisée et d'accord, il pouvait intégrer l'objectif en question. Ils peuvent aussi demander un délai supplémentaire pour ces raisons.
- Il fut demandé ce qu'un OBV devait faire lorsqu'il recevait des commentaires contradictoires.
- Il fut répondu que dans un premier temps, il devait contacter l'analyste et que s'il le fallait il pouvait appeler la coordination au SGIE et que c'est du cas par cas à ce moment.
- Il fut demandé ce qui se passait pour les OBV avec plusieurs régions administratives
- Dans ce cas, une région est responsable et coordonne le tout avec les autres.
- Un commentaire fut fait par Nancy Blanchette à l'effet que les OBV devraient bien attacher leurs actions lorsque ça concerne les ministères.
- Un OBV demanda comment faire pour savoir s'il allait recevoir les commentaires de tous les ministères.
- Madame Blanchette répondit qu'ils étaient avisés au SGIE et qu'ils donnent le signal aux OBV lorsque c'est OK. Quand ça traîne, c'est le SGIE qui a la responsabilité de relancer.
- Il fut mentionné que les ATR ne sont pas en lien avec les ministères bien qu'elles soient subventionnées. Le MTO s'occupe plus de l'international et les ATR plus du régional.
- Il fut précisé que pour le processus de consultation des premières nations on vous approche, mais sachez que le ministère va vous consulter.
- Il fut ajouté qu'une équipe au MDDEFP avise le service des communautés qui doivent être informées ou consultées.

DEUXIÈME PARTIE : RÉFLEXIONS SUR LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES PDE

- Il fut demandé si les fiches vont être en lien avec les autres données centralisées.
- Il fut répondu que le BCE travaille à intégrer toutes ces données : c'est l'objectif.

- Il fut mentionné que les fiches devraient être localisées, et qu'en fonction des ressources disponibles, les OBV ne peuvent pas tout faire. Est-ce que vous avez quantifié ce que ça prendra aux OBV?
- Il fut répondu qu'un comité est sur place pour aborder cette question.
- Il fut souligné que pour ce qui est de rendre le PDE plus uniforme, il semblait compliqué de faire tout ça dans un contexte d'OBV opportuniste pour la détermination des priorités. Par conséquent, ça devrait être intégré aux SAD.
- Il fut répondu qu'il serait toujours question d'un plan d'action quinquennal, mais qu'il y aura une mise à jour annuelle dans laquelle ces éléments pourront être expliqués.
- Il fut demandé quels étaient les moyens en place pour inciter les acteurs à mettre en oeuvre le PDE.
- Il fut répondu que pour le moment, on misait sur la réduction de la taille du document sur la synthèse de l'information
- Il fut demandé si les municipalités et MRC ne pourraient pas être obligées de «tenir compte» du PDE.
- Il fut répondu que le dossier arrimage préoccupait beaucoup le DGIE, mais qu'il n'était pas question de rouvrir la loi.
- Il fut souligné que concernant le portail les travaux d'architecture étaient débutés. Il fut ensuite demandé qu'est-ce qui était prévu pour la mise à jour ?
- Il fut alors répondu qu'on misait au SGIE sur un PDE format web, mais qu'il faut s'assurer qu'il y est une distinction entre le PDE approuvé et les ajouts.
- Il fut suggéré que la fiche pourrait être le résultat de l'interrogation de la base de données vu les nombreuses problématiques/orientations/actions inter-reliées.
- Il fut suggéré que les différentes données soient disponibles sur le web et accessibles à la population via des cartes dynamiques. De toute façon les citoyens ne savent pas comment interpréter les informations sensibles.
- Il fut demandé si dans l'analyse le SGIE avait réfléchi à un moyen de vérifier si les obligations ministérielles étaient remplies (par exemple des procédures pour intégrer les MRC, d'autres ministères...)
- Il fut répondu que pas encore.